

Avis d'enquête publique sur 8 Plans particuliers de Gestion de Réserves Naturelles Domaniales sises notamment sur la commune de Chiny

Le Département de la Nature et des Forêts de la Région wallonne, avec le soutien de l'équipe du projet LIFE+Herbages, a pris l'initiative de créer 8 Réserves Naturelles Domaniales sises, en tout ou partie, à Izel, Jamoigne et Suxy.

Outre les autres nouvelles réserves naturelles domaniales en voie de création sur les communes voisines, ce sont ici 8 nouvelles réserves naturelles domaniales qui voient le jour suite à une succession d'achats et de restaurations écologiques, réalisés notamment grâce au projet LIFE+Herbages 11Nat/BE/001060 cofinancé par l'Union européenne et la Région wallonne.

Il s'agit des réserves des « **Aisances de Moyen** » à Izel et Jamoigne, de « **La Carrière de Pin** » à Izel, des « **Crons de la Mouline** » à Izel, du « **Marais de la Terme** » à Izel et Florenville, des « **Prés Husson** » à Suxy, du « **Ruisseau du Moulin** » à Suxy et Rossignol (Tintigny), de « **La Vallée des Brunwirys** » à Suxy, Grapfontaine (Neufchâteau) et Assenois (Léglise) et de « **Wiaisai** » à Izel.

Ces sites présentent un intérêt majeur de par les habitats d'intérêt européen et les espèces végétales et animales menacées, rares, protégées ou caractéristiques des différents milieux qui s'y développent.

Avant l'adoption des arrêtés de création de ces réserves naturelles, leur Plan particulier de Gestion est soumis à enquête publique.

Ceux-ci comprennent les renseignements administratifs, une carte, les aspects biologiques et les mesures générales de gestion. Ils ont pour objectif de garantir la protection de divers habitats patrimoniaux présents, comme des pelouses sur sable, des mégaphorbiaies, des prairies mésophiles, des prairies humides, des bas-marais alcalins des prairies inondées, des forêts avec des feuillus divers, des fourrés et éléments du maillage écologique, ainsi que des espèces parfois rares et protégées qui s'y développent, comme différentes orchidées, la linaigrette à feuilles larges, la parnassie, la laïche écailleuse, l'orobranche pourpre, l'hottonie des marais, la scorsonère des prés, l'immortelle des sables, la succise des prés et l'écuelle des marais, ou encore des papillons rares liés aux milieux humides comme le cuivré des marais, le cuivré de la bistorte, le nacré de la bistorte ou le cuivré écarlate, ou encore des reptiles comme le lézard de souches ou une avifaune très riche avec des espèces comme la pie-grièche grise, l'hirondelle de rivage ou la cigogne noire.

Vous pouvez consulter les plans particuliers de gestion et émettre vos remarques pendant toute la durée de l'enquête publique, dans les bureaux de l'administration communale de Chiny. Des renseignements complémentaires peuvent y être obtenus, ainsi qu'auprès de l'Ingénieur Chef de Cantonnement de Florenville (Nathalie Lemoine – 061/32.52.80).

L'enquête publique débutera le 02 septembre 2019 et pour une durée de 30 jours.